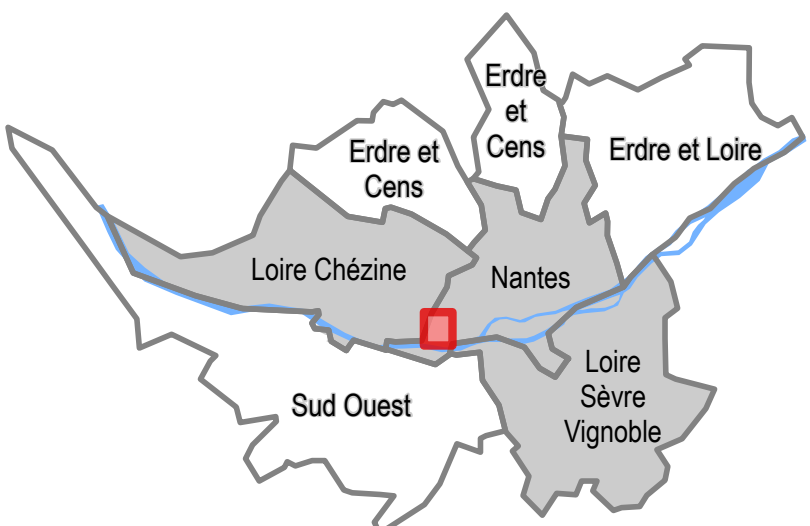


Planche K17



Approuvé le 05 avril 2019

4-2 Règlement graphique
4-2-2 Plans de zonage au 1/2000


Projet de modification n°1

Territoire(s) : Nantes, Loire Chézine
Commune(s) : Saint-Herblain, Nantes

Echelle : 1:2 000

Légende

Destination des Sols	
Zonage	
Périmètre d'autorisation de stationnement des caravanes et des résidences démontables constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs	
Activités économiques	
Linéaire commercial souple	
Linéaire commercial strict	
Périmètre ou linéaire artisanal et/ou de services	
Polarité commerciale majeure	
Polarité commerciale intermédiaire	
Polarité commerciale de proximité et centralité commerciale Nantesaise	
Périmètre de projet urbain intégrant des commerces	
Pôle de services	
Périmètre tertiaire	
Emplacements Réservés	
Emplacement réservé pour mixité sociale	
Servitude de constructibilité limitée	
Emplacement réservé pour projet d'intérêt général	
Emplacement réservé pour projet d'intérêt général de type flottant	
Protections environnementales	
Espace Boisé Classé (EBC)	
Espace Paysager à Protéger (EPP)	
Espace Paysager à Protéger Zone humide (EPP)	
Fond de Plan	
Parcelle	
Emprise Bâtie	
Surface en eau	
Limite communale	
Implantation du bâti	
Recul / Retrait minimal	
Implantation obligatoire	
Zone non-aedificandi	
Protections patrimoniales	
Séquence urbaine de type 1	
Séquence urbaine de type 2	
Périmètre patrimonial	
Patrimoine bâti	
Petit patrimoine bâti	
Patrimoine bâti avec autorisation de changement de destination	
Cône de vue	
Liaisons	
Principe de liaison viaire	
Principe de liaison modes actifs	
Périmètres Reportés	
ZAC	
Zone d'Aménagement Concerté (ZAC)	
Orientation d'Aménagement et de Programmation sectorielle (OAP)	
Orientation d'Aménagement et de Programmation de secteur d'aménagement (OAP)	
Limite des Espaces Proches du Rivage (EPR) du lac de Grand-Lieu, en application de la loi Littoral	



GRILLE DE REPERAGE

